



REGISTRE DU DISPOSITIF DE COMPTAGE

Désignation du dispositif de comptage :

.....

Raison sociale :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Commune : CP :

N° AEAG : | | | | | | | | | |



Pourquoi un registre du dispositif de comptage ?

L'article L.214-8 du code de l'environnement précise que « lorsque le prélèvement est réalisé par pompage, la mesure est effectuée au moyen d'un compteur d'eau ».

Le registre prévu à l'article R.214.58 du même code doit être renseigné selon les modalités de l'arrêté du 19 décembre 2011 :

- La localisation de l'installation de prélèvement, l'origine de l'eau prélevée et, le cas échéant, la profondeur du forage ;
- Le type de l'installation de mesure et la date de pose initiale de cette installation ;
- les relevés mensuels de l'index du ou des installations de mesure, ainsi que les volumes mensuels prélevés établis à partir de ces relevés d'index ;
- les incidents survenus dans l'exploitation de l'installation ou la mesure des prélèvements et notamment les arrêts de comptage, sont mentionnés en indiquant la nature de l'incident, la date de constatation et de réparation de l'incident, le relevé de l'index du ou des installations de mesure aux dates de constatation et de réparation de l'incident ;
- dans le cas d'un passage à zéro du totalisateur du volume prélevé, d'une remise à neuf de l'installation de mesure, d'un échange du mécanisme de mesure ou de la réalisation d'un diagnostic ou d'un contrôle, le redevable indique la date de l'opération et le relevé de l'index avant et après cette opération.

Echéancier de maintenance du dispositif de comptage

Selon les modalités précisées dans l'arrêté du 19 décembre 2011, le redevable procède :

- Soit à une remise à neuf ou en état d'origine tous les 9 ans ;
- Soit au diagnostic de fonctionnement tous les 7 ans.

La première échéance de remise à neuf ou de diagnostic est :

Pour les compteurs mis en place :	Echéance de remise à neuf ou de diagnostic
Avant le 1 ^{er} janvier 1996	1 ^{er} janvier 2013
Entre le 1 ^{er} janvier 1996 et le 31 décembre 1998	1 ^{er} janvier 2014
Entre le 1 ^{er} janvier 1999 et le 31 décembre 2002	1 ^{er} janvier 2015
Entre le 1 ^{er} janvier 2003 et le 31 décembre 2006	1 ^{er} janvier 2016
A compter du 1 ^{er} janvier 2007	1 ^{er} janvier 2017

Ce registre est tenu à disposition de l'Agence de l'Eau ou de tout autre organisme mandaté par elle à des fins de contrôle, ainsi qu'à disposition du service de police de l'eau. Il doit être conservé pendant 3 ans.

MODE D'EMPLOI du cahier d'enregistrement

Ce carnet vous permet d'enregistrer les index de comptage durant 13 campagnes. La réglementation exige de conserver les données des 3 dernières années.

Année :		
Relevé au 1^{er} janvier (1) :		
	Dates	Relevé de l'index
Janvier		
Février		
Mars		
Avril		
Mai		
Juin		
Juillet		
Août		
Septembre		
Octobre		
Novembre		
Décembre		
Relevé au 31 décembre (2) :		
Volume prélevé sur l'année (2-1)		

En heures,
kw
ou m³

Si compteur
horaire, multiplier
par le débit
d'équipement
pour obtenir le
volume prélevés
en m³

si compteur
énergétique,
diviser par la
puissance en KW
de la pompe pour
retrouver les
heures de
fonctionnement
et multiplier par
le débit
d'équipement
pour obtenir le
volume en m³



Caractéristique du dispositif de comptage

Informations générales

Localisation ¹ :

Ressource ² :

Débit nominal de l'installation (m³/h) :

Compteur

Type de comptage :

Marque :

Numéro constructeur :

Date de mise en service :

Coefficient de lecture :

L'installation d'un dispositif de comptage volumétrique est la règle pour tout système de pompage. L'impossibilité technique ou le coût disproportionné de sa mise en place doit faire l'objet :

- d'une demande auprès de l'Agence de l'eau avant le 31 décembre 2012 ;
- d'une validation de l'Agence de l'eau.

¹ Lieu-dit, n°parcelle cadastrale, etc, précisant la localisation de l'installation

² Dénomination (retenue/rivière/nappe) de la principale ressource prélevée

En cas de remplacement complet du dispositif

Compteur

Type de comptage :

Marque :

Numéro constructeur :

Date de mise en service :

Coefficient de lecture :

Observations :

Enregistrement des mesures

(Même si vous n'avez pas irrigué)

Année :			
Relevé d'index au 1^{er} janvier (1) :			
	Dates	Relevé d'index	volume estimé en cas de panne
	Janvier		
	Février		
	Mars		
	Avril		
	Mai		
	Juin		
	Juillet		
	Août		
	Septembre		
	Octobre		
	Novembre		
	Décembre		
	Relevé d'index au 31 décembre (2)		
	Volume total estimé en cas de panne (3)		
	Volume prélevé sur l'année (2-1+3)		

Si votre comptage sert à plusieurs ressources, estimez la répartition des volumes sur :

- rivière : m³
- nappe superficielle : m³
- nappe profonde : m³
- retenue collinaire : m³

Si la panne > 1 mois, le volume est évalué sur la base de la moyenne des volumes annuels prélevés des 3 années précédentes.

Enregistrement des mesures

(Même si vous n'avez pas irrigué)

Année :			
Relevé d'index au 1^{er} janvier (1) :			
	Dates	Relevé d'index	volume estimé en cas de panne
	Janvier		
	Février		
	Mars		
	Avril		
	Mai		
	Juin		
	Juillet		
	Août		
	Septembre		
	Octobre		
	Novembre		
	Décembre		
	Relevé d'index au 31 décembre (2)		
	Volume total estimé en cas de panne (3)		
	Volume prélevé sur l'année (2-1+3)		

Si votre comptage sert à plusieurs ressources, estimez la répartition des volumes sur :

- rivière: m³
- nappe superficielle: m³
- nappe profonde: m³
- retenue collinaire: m³

Si la panne > 1 mois, le volume est évalué sur la base de la moyenne des volumes annuels prélevés des 3 années précédentes.

Enregistrement des mesures

(Même si vous n'avez pas irrigué)

Année :			
Relevé d'index au 1^{er} janvier (1) :			
	Dates	Relevé d'index	volume estimé en cas de panne
	Janvier		
	Février		
	Mars		
	Avril		
	Mai		
	Juin		
	Juillet		
	Août		
	Septembre		
	Octobre		
	Novembre		
	Décembre		
	Relevé d'index au 31 décembre (2)		
	Volume total estimé en cas de panne (3)		
	Volume prélevé sur l'année (2-1+3)		

Si votre comptage sert à plusieurs ressources, estimez la répartition des volumes sur :

- rivière : m³
- nappe superficielle : m³
- nappe profonde : m³
- retenue collinaire : m³

Si la panne > 1 mois, le volume est évalué sur la base de la moyenne des volumes annuels prélevés des 3 années précédentes.

Enregistrement des mesures

(Même si vous n'avez pas irrigué)

Année :			
Relevé d'index au 1^{er} janvier (1) :			
	Dates	Relevé d'index	volume estimé en cas de panne
	Janvier		
	Février		
	Mars		
	Avril		
	Mai		
	Juin		
	Juillet		
	Août		
	Septembre		
	Octobre		
	Novembre		
	Décembre		
	Relevé d'index au 31 décembre (2)		
	Volume total estimé en cas de panne (3)		
	Volume prélevé sur l'année (2-1+3)		

Si votre comptage sert à plusieurs ressources, estimez la répartition des volumes sur :

- rivière : m³
- nappe superficielle : m³
- nappe profonde : m³
- retenue collinaire : m³

Si la panne > 1 mois, le volume est évalué sur la base de la moyenne des volumes annuels prélevés des 3 années précédentes.

Enregistrement des mesures

(Même si vous n'avez pas irrigué)

Année :			
Relevé d'index au 1^{er} janvier (1) :			
	Dates	Relevé d'index	volume estimé en cas de panne
	Janvier		
	Février		
	Mars		
	Avril		
	Mai		
	Juin		
	Juillet		
	Août		
	Septembre		
	Octobre		
	Novembre		
	Décembre		
	Relevé d'index au 31 décembre (2)		
	Volume total estimé en cas de panne (3)		
	Volume prélevé sur l'année (2-1+3)		

Si votre comptage sert à plusieurs ressources, estimez la répartition des volumes sur :

- rivière : m³
- nappe superficielle : m³
- nappe profonde : m³
- retenue collinaire : m³

Si la panne > 1 mois, le volume est évalué sur la base de la moyenne des volumes annuels prélevés des 3 années précédentes.

Enregistrement des mesures

(Même si vous n'avez pas irrigué)

Année :			
Relevé d'index au 1^{er} janvier (1) :			
	Dates	Relevé d'index	volume estimé en cas de panne
	Janvier		
	Février		
	Mars		
	Avril		
	Mai		
	Juin		
	Juillet		
	Août		
	Septembre		
	Octobre		
	Novembre		
	Décembre		
	Relevé d'index au 31 décembre (2)		
	Volume total estimé en cas de panne (3)		
	Volume prélevé sur l'année (2-1+3)		

Si votre comptage sert à plusieurs ressources, estimez la répartition des volumes sur :

- rivière : m³
- nappe superficielle : m³
- nappe profonde : m³
- retenue collinaire : m³

Si la panne > 1 mois, le volume est évalué sur la base de la moyenne des volumes annuels prélevés des 3 années précédentes.

Enregistrement des mesures

(Même si vous n'avez pas irrigué)

Année :			
Relevé d'index au 1^{er} janvier (1) :			
	Dates	Relevé d'index	volume estimé en cas de panne
	Janvier		
	Février		
	Mars		
	Avril		
	Mai		
	Juin		
	Juillet		
	Août		
	Septembre		
	Octobre		
	Novembre		
	Décembre		
	Relevé d'index au 31 décembre (2)		
	Volume total estimé en cas de panne (3)		
	Volume prélevé sur l'année (2-1+3)		

Si votre comptage sert à plusieurs ressources, estimez la répartition des volumes sur :

- rivière : m³
- nappe superficielle : m³
- nappe profonde : m³
- retenue collinaire : m³

Si la panne > 1 mois, le volume est évalué sur la base de la moyenne des volumes annuels prélevés des 3 années précédentes.

Enregistrement des mesures

(Même si vous n'avez pas irrigué)

Année :			
Relevé d'index au 1^{er} janvier (1) :			
	Dates	Relevé d'index	volume estimé en cas de panne
Janvier			
Février			
Mars			
Avril			
Mai			
Juin			
Juillet			
Août			
Septembre			
Octobre			
Novembre			
Décembre			
Relevé d'index au 31 décembre (2)			
Volume total estimé en cas de panne (3)			
Volume prélevé sur l'année (2-1+3)			

Si votre comptage sert à plusieurs ressources, estimez la répartition des volumes sur :

- rivière : m³
- nappe superficielle : m³
- nappe profonde : m³
- retenue collinaire : m³

Si la panne > 1 mois, le volume est évalué sur la base de la moyenne des volumes annuels prélevés des 3 années précédentes.

Enregistrement des mesures

(Même si vous n'avez pas irrigué)

Année :			
Relevé d'index au 1^{er} janvier (1) :			
	Dates	Relevé d'index	volume estimé en cas de panne
	Janvier		
	Février		
	Mars		
	Avril		
	Mai		
	Juin		
	Juillet		
	Août		
	Septembre		
	Octobre		
	Novembre		
	Décembre		
	Relevé d'index au 31 décembre (2)		
	Volume total estimé en cas de panne (3)		
	Volume prélevé sur l'année (2-1+3)		

Si votre comptage sert à plusieurs ressources, estimez la répartition des volumes sur :

- rivière : m³
- nappe superficielle : m³
- nappe profonde : m³
- retenue collinaire : m³

Si la panne > 1 mois, le volume est évalué sur la base de la moyenne des volumes annuels prélevés des 3 années précédentes.

Enregistrement des mesures

(Même si vous n'avez pas irrigué)

Année :			
Relevé d'index au 1^{er} janvier (1) :			
	Dates	Relevé d'index	volume estimé en cas de panne
	Janvier		
	Février		
	Mars		
	Avril		
	Mai		
	Juin		
	Juillet		
	Août		
	Septembre		
	Octobre		
	Novembre		
	Décembre		
	Relevé d'index au 31 décembre (2)		
	Volume total estimé en cas de panne (3)		
	Volume prélevé sur l'année (2-1+3)		

Si votre comptage sert à plusieurs ressources, estimez la répartition des volumes sur :

- rivière : m³
- nappe superficielle : m³
- nappe profonde : m³
- retenue collinaire : m³

Si la panne > 1 mois, le volume est évalué sur la base de la moyenne des volumes annuels prélevés des 3 années précédentes.

Enregistrement des mesures

(Même si vous n'avez pas irrigué)

Année :			
Relevé d'index au 1^{er} janvier (1) :			
	Dates	Relevé d'index	volume estimé en cas de panne
	Janvier		
	Février		
	Mars		
	Avril		
	Mai		
	Juin		
	Juillet		
	Août		
	Septembre		
	Octobre		
	Novembre		
	Décembre		
	Relevé d'index au 31 décembre (2)		
	Volume total estimé en cas de panne (3)		
	Volume prélevé sur l'année (2-1+3)		

Si votre comptage sert à plusieurs ressources, estimez la répartition des volumes sur :

- rivière : m³
- nappe superficielle : m³
- nappe profonde : m³
- retenue collinaire : m³

Si la panne > 1 mois, le volume est évalué sur la base de la moyenne des volumes annuels prélevés des 3 années précédentes.

Enregistrement des mesures

(Même si vous n'avez pas irrigué)

Année :			
Relevé d'index au 1^{er} janvier (1) :			
	Dates	Relevé d'index	volume estimé en cas de panne
	Janvier		
	Février		
	Mars		
	Avril		
	Mai		
	Juin		
	Juillet		
	Août		
	Septembre		
	Octobre		
	Novembre		
	Décembre		
	Relevé d'index au 31 décembre (2)		
	Volume total estimé en cas de panne (3)		
	Volume prélevé sur l'année (2-1+3)		

Si votre comptage sert à plusieurs ressources, estimez la répartition des volumes sur :

- rivière : m³
- nappe superficielle : m³
- nappe profonde : m³
- retenue collinaire : m³

Si la panne > 1 mois, le volume est évalué sur la base de la moyenne des volumes annuels prélevés des 3 années précédentes.

Enregistrement des mesures

(Même si vous n'avez pas irrigué)

Année :			
Relevé d'index au 1^{er} janvier (1) :			
	Dates	Relevé d'index	volume estimé en cas de panne
	Janvier		
	Février		
	Mars		
	Avril		
	Mai		
	Juin		
	Juillet		
	Août		
	Septembre		
	Octobre		
	Novembre		
	Décembre		
Relevé d'index au 31 décembre (2)			
Volume total estimé en cas de panne (3)			
Volume prélevé sur l'année (2-1+3)			

Si votre comptage sert à plusieurs ressources, estimez la répartition des volumes sur :

- rivière : m³
- nappe superficielle : m³
- nappe profonde : m³
- retenue collinaire : m³

Si la panne > 1 mois, le volume est évalué sur la base de la moyenne des volumes annuels prélevés des 3 années précédentes.

Maintenance en cas de dysfonctionnement du compteur durant l'année

➤ Maintenance courante :

(réalisable soit même)

Démontage pour nettoyage du compteur :

Date d'intervention :

Dysfonctionnement (ou panne) du compteur :

Nature du dysfonctionnement :

Relevé de la mesure avant l'intervention :

Date de l'intervention :

Le redevable procède aux réparations nécessaires dans les 3 mois après constatation du dysfonctionnement. En cas de remplacement de matériel, ne pas oublier d'indiquer les caractéristiques du nouveau comptage en page 7.

➤ Maintenance obligatoire

(par un prestataire tous les 7 à 9 ans) :

Remplacement du compteur ou du mécanisme de mesure :

Relevé de l'index avant l'intervention :

Date d'intervention :

Opération réalisée par :

Etalonnage du compteur ou diagnostic sur site : *(conserver le rapport)*

Relevé de l'index avant l'intervention :

Date d'intervention :

Opération réalisée par :

Maintenance en cas de dysfonctionnement du compteur durant l'année

➤ **Maintenance courante :**

(réalisable soit même)

Démontage pour nettoyage du compteur :

Date d'intervention :

Dysfonctionnement (ou panne) du compteur :

Nature du dysfonctionnement :

Relevé de la mesure avant l'intervention :

Date de l'intervention :

Le redevable procède aux réparations nécessaires dans les 3 mois après constatation du dysfonctionnement. En cas de remplacement de matériel, ne pas oublier d'indiquer les caractéristiques du nouveau comptage en page 7.

➤ **Maintenance obligatoire**

(par un prestataire tous les 7 à 9 ans) :

Remplacement du compteur ou du mécanisme de mesure :

Relevé de l'index avant l'intervention :

Date d'intervention :

Opération réalisée par :

Etalonnage du compteur ou diagnostic sur site : *(conserver le rapport)*

Relevé de l'index avant l'intervention :

Date d'intervention :

Opération réalisée par :

Registre du dispositif de comptage